



43^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE L'HORTICULTURE, SANTÉ ET LOISIR

Procès-verbal de la quarante-troisième assemblée générale de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec tenue le 22 août 2020 de façon hybride via Zoom et à l'Hôtel L'Oiselière

Avant de débiter l'assemblée proprement dite, le président de la Fédération, M. Réjean Paradis, souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Il présente le programme de la journée.

Le président présente les membres du conseil d'administration et le directeur général et les invite à s'asseoir à la table du conseil.

- 1. L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 01** par le président de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, M. Réjean Paradis.

Réjean Paradis demande à l'assemblée d'entériner une résolution du conseil d'administration pour nommer M. Yves Chantal comme président de l'assemblée.

Mme Annie Dupas de la Société d'horticulture et d'écologie de Rosemère propose d'entériner cette résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le président de l'assemblée informe les membres qu'il a reçu la confirmation écrite de la secrétaire de la Fédération à l'effet que l'avis de convocation a été envoyé aux membres conformément aux règlements généraux. Copie de l'avis de convocation et de la déclaration de la secrétaire sera jointe au dossier de l'assemblée.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Le président de l'assemblée mentionne que le rapport de la secrétaire indique que la convocation a été faite dans les délais et que 28 organismes membres en règle sont présents, ce qui représente 17,2 % des membres.

IL Y A QUORUM et l'assemblée peut poursuivre ses délibérations.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et nomination d'un président d'assemblée
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Vérification des présences et du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 août 2019 et suites
6. Présentation des rapports
 - ✓ Rapport du président des activités de 2019-2020
 - ✓ Planification stratégique 2020-2024
 - ✓ Nouvelle gouvernance à mettre en place demandée par le MEES
 - ✓ Programme Horti Jeunes et gagnants des meilleurs rapports
 - ✓ Programme Horti Aînés et gagnants des meilleurs rapports
 - ✓ Programme Écologie et Environnement et gagnants des meilleurs rapports
 - ✓ Gagnant pour les évaluations des conférenciers
 - ✓ Présentation des gagnants du concours Gisèle-Lamoureux
 - ✓ Présentation des gagnants du Prix Marie-Victorin
7. Présentation des états financiers du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020
8. Nomination des vérificateurs pour l'année financière 2020-2021
9. Montant de la cotisation pour la prochaine année
10. Élection des membres du conseil d'administration
 - ✓ Rapport du comité des élections et élections
11. Varia et période de questions
12. Levée de l'assemblée

Après la lecture de l'ordre du jour, le président de l'assemblée demande s'il y a des sujets à ajouter à l'article 13 « Questions diverses ».

Il est proposé de modifier le point 8 pour se lire : «*Nomination d'une firme comptable pour mission d'examen*». Le point 11 devient : «*Varia et paroles aux membres*» et le point 12, «*Prochaine Assemblée générale annuelle et Levée de l'assemblée*».

Mme Ann G. Beaulieu de la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup propose l'adoption de l'ordre du jour. Elle est appuyée par Mme Nicole Talbot de la Société d'horticulture de Jonquière. Le point 13 demeurera ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 17 AOÛT 2019 ET SUIVIS

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition à l'effet de dispenser la secrétaire de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 août 2019.

Mme Clarisse L. Courchesne de la Société d'horticulture et d'écologie de Drummondville propose la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 août 2019. Elle est appuyée par M. Roger Germain de la Société d'horticulture de la Mauricie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président de l'assemblée demande s'il y a une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 août 2019.

M. Roger Germain de la Société d'horticulture de la Mauricie propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 août 2019. Il est appuyé par Mme Ann G. Beaulieu de la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les suites à ce procès-verbal concernant les microsites seront traitées au point 11.

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1. Rapport du président des activités de l'année 2019-2020

Le président de la Fédération présente le rapport des activités de l'année 2019-2020. Ce rapport des activités 2019-2020 a été adopté par le conseil d'administration de la Fédération lors de la réunion du 14 août 2020.

Le président demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Le président de la Fédération termine en remerciant les membres du conseil d'administration, le personnel ainsi que les commanditaires pour leur appui et leur soutien au cours de ces années.

Le président d'assemblée déclare que le rapport d'activités de l'année 2019-2020 est formellement reçu par l'assemblée.

Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

6.2 Planification stratégique 2020-2024

Le président d'assemblée invite M. Pierre Blain a précisé les travaux débutés pour la planification stratégique 2020-2024. Un comité a été formé et la mission, la vision et les valeurs de la FSHEQ ont été revus. Ceux-ci ont été adoptés lors du CA du 21 février 2020 et sont actuellement sur le site internet de la FSHEQ.

6.3 Nouvelle gouvernance à mettre en place demandée par le MEES

Le président d'assemblée demande à M. Pierre Blain de préciser les travaux demandés par le MEES. Celui-ci mentionne que plusieurs changements sont à mettre en place pour les organismes mais que la FSHEQ a peu de changements à apporter dans son code de gouvernance pour répondre aux exigences du MEES.

6.4 Programme Horti Jeunes et gagnants des meilleurs rapports

Le président de l'assemblée invite Mme Adèle Côté à présenter le rapport annuel du programme Initiation des jeunes à l'horticulture.

6.5 Programme Horti Aînés et gagnants des meilleurs rapports

Il invite ensuite Mme Nicole Caron, responsable du programme L'horticulture et les aînés, à livrer le rapport annuel.

6.6 Programme Écologie et Environnement et gagnants des meilleurs rapports

Il invite Mme Sylvie Trépanier responsable du programme Écologie et Environnement à présenter le rapport annuel.

Le président de l'assemblée remercie Adèle Côté, Nicole Caron et Sylvie Trépanier. Il félicite les membres qui ont présenté un projet et encourage les organismes à participer en grand nombre.

6.7 Gagnant pour les évaluations des conférenciers

Le président de l'assemblée invite M. Réjean Paradis à dévoiler le nom de la Société gagnante au tirage au sort soit la Société d'horticulture et d'écologie de Ste-Thérèse.

6.8 Présentation des gagnants du concours Gisèle-Lamoureux

Le président de l'assemblée invite M. Jean-Pierre Guillot à dévoiler les gagnants. Le jury a reçu 17 photos.

3 ^{ème} prix	L'élégance au marais
2 ^{ème} prix	L'annonce du printemps
1 ^{er} prix	Sanguinaire du Canada

Le thème pour l'an prochain : L'arbre et l'arbuste durant l'hiver.

6.9 Présentation des gagnants du Prix Marie-Victorin

Le président de l'assemblée invite Mme Nicole Caron à dévoiler le nom des gagnants.

7. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU 1^{ER} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

Mme Nicole Caron présente le rapport financier pour l'année 2019-2020.

En résumé, les produits se montent à 131 369 \$ comparés à 162 844 \$ l'an dernier. Les dépenses se chiffrent à 167 328 \$ comparées 186 509 \$ l'an dernier laissant un déficit 35 959 \$ en comparaison de 23 665 \$ l'an dernier.

Le président de l'assemblée demande aux membres s'ils ont des questions sur les états financiers. M. Jean-Pierre Potvin de la Société d'horticulture de Ste-Marguerite-Estérel demande des précisions sur le montant des cotisations. Mme Caron précise que la firme comptable a inscrit les assurances avec la cotisation des membres l'année précédente. Cette différence d'écritures explique le revenu moindre des cotisations. M. Réjean Paradis mentionne qu'en 2020-2021, les cotisations et les assurances seront séparées.

M. Pierre Bisailon de la Société Blainvilloise d'horticulture demande quelles actions la FSHEQ entend mettre en place pour réduire le déficit. M. Pierre Blain explique la mise en place du programme pour l'appariement des dons.

Le président d'assemblée déclare que le rapport sur les états financiers est formellement reçu par l'assemblée. Une copie de ce rapport sera jointe au dossier de l'assemblée.

8. NOMINATION D'UNE FIRME COMPTABLE POUR MISSION D'EXAMEN

Mme Nicole Caron mentionne que trois firmes ont présenté une soumission d'honoraires. Le C.A. propose d'accepter la proposition du plus bas soumissionnaire pour 2020-2021

Le président demande une proposition pour nommer ASBL pour l'année financière 2020-2021.

Mme Annie Dupas de la Société d'horticulture et d'écologie de Rosemère propose la nomination de ASBL pour l'année financière 2020-2021. Elle est appuyée par Mme Ann G. Beaulieu de la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup.

ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

9. MONTANT DE LA COTISATION POUR LA PROCHAINE ANNÉE

M. Réjean Paradis informe que le conseil d'administration recommande aucune augmentation des cotisations pour l'année 2020-2021.

Membres réguliers	1 à 150 membres :	100 \$
	151 à 300 membres :	115 \$
	Plus de 300 membres :	125 \$
Jardins communautaires	50 \$ 1 ^{ère} année	
	70 \$ années subséquentes	

Membres affiliés	Jardins	120 \$
	Commanditaires	125 \$
Membre individuel		15\$

10. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président d'assemblée M. Yves Chantal, demande à M. Yves Lambert, président du comité de mise en candidature, de faire son rapport.

Le président du comité annonce que cinq postes sont à combler cette année. Quatre candidatures ont été reçues selon les règles et dans les délais fixés. Les candidatures acceptées sont celles de M. Réjean Paradis et de Mmes Sylvie Trépanier, Ann G. Beaulieu et Nicole Caron.

Le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à combler, le président d'élection déclare qu'il n'y a pas lieu d'avoir une élection.

Conformément aux règlements, le président d'élection déclare ces personnes élues comme administrateurs de la Fédération pour un terme de deux ans.

Trois postes demeurent vacants et il invite les personnes intéressées à soumettre leur candidature.

11. VARIA ET PAROLES AUX MEMBRES

Mme Nicole Desgagnés de la Société d'horticulture du Haut-Richelieu mentionne que les activités de sa Société ne s'intègre pas dans le calendrier d'activités de la FSHEQ.

Plusieurs autres sociétés ont le même problème. M. Pierre Blain précise qu'une mise à niveau du site internet fait partie des travaux du CA pour la prochaine année.

Mme Clarisse L. Courchesne de la Société d'horticulture et d'écologie de Drummondville demande aux membres comment chacun entrevoit la reprise des activités compte tenu de la pandémie.

M. Pierre Bisailon de la Société Blainvilloise d'horticulture demande si une formation sur l'administration d'un C.A. pourrait être dispensée par la FSHEQ.

M. Yves Lambert précise que dans les règlements généraux des sociétés la tenue d'une AGA et la présentation des états financiers est obligatoire. La tenue de l'AGA peut être sous forme hybride. L'accès à Zoom peut être offert aux membres par la FSHEQ.

Mme Clarisse L. Courchesne de la Société d'horticulture et d'écologie de Drummondville demande si des sanctions sont prévues si une société ne tient pas d'AGA. Il n'y a pas de sanction mais la Déclaration au registraire des entreprises doit être complétée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président Réjean Paradis annonce qu'en 2021 la Journée de la Fédération aura lieu à Trois-Rivières. La date sera précisée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Louis Lévesque de la Société d'horticulture de St-Félicien propose la levée de l'assemblée. Il est appuyé par Mme Ann G. Beaulieu de la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup. Il est 10 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ